

21ème assemblée générale de la Société des administrateurs  
et fonctionnaires des communes neuchâteloises, le samedi  
14 juin 1947, à Corcelles (salle du Conseil général).

-----  
Présidence de M. Edgar Banderet, président.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 22 juin 1946, à Neuchâtel
3. Rapports :
  - a) de gestion sur l'exercice 1946/47
  - b) des comptes
  - c) des vérificateurs
4. Admissions et démissions
5. Fixation de la cotisation (fr. 7.-)
6. Fixation du lieu de l'assemblée de 1948
7. Nomination des vérificateurs de comptes
8. Statuts
9. Divers
10. Conférence de M. Jean Gabus, professeur à l'Université  
de Neuchâtel, sur : " 8000 km dans le ciel saharien  
(chez les Touaregs) ", avec projections.

-----  
Après la collation offerte par la Commune de Corcelles-  
Cormondrèche, le président ouvre la séance peu après 10 h.

Il souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes  
présentes et constate en particulier la présence, parmi les  
invités, de MM. Pierre Court, Chancelier d'Etat, et Robert  
Vauthier, chef de l'Office cantonal de ravitaillement.  
Quant au Conseil communal de Corcelles, il s'est fait repré-  
senter par M. Staehli, membre de cette autorité. M. le  
Conseiller d'Etat Brandt, chef du département de l'Intérieur  
sera aussi des nôtres mais il arrivera avec quelque retard,  
ce que l'on comprend quand on connaît le labeur écrasant qui  
incombe à nos conseillers d'Etat.

Nous avons aussi le plaisir d'avoir parmi nous un membre hono-  
raire en la personne de M. Jean Vuille. En revanche, MM.  
Derron et Becker se sont excusés. Nous regrettons également  
l'absence de M. Louis Monnier.

Parmi les membres actifs, nous enregistrons plusieurs défec-  
tions, entre autres celle de notre collègue de Cernier,  
M. Charles Braun, auquel nous souhaitons de tout coeur que  
sa santé s'améliore. Enfin, des lettres nous sont parvenues  
de MM. François Février, Claude Matthey, Roger Benoit, Clément  
Girard et Eric Maire qui, tous, ont dû renoncer à venir à  
Corcelles aujourd'hui.

L'appel, qui suit, fait constater la présence de 34 membres  
actifs. Puis M. Cathoud (qui, à Neuchâtel, remplaçait le  
secrétaire, absent) lit le procès-verbal de la dernière  
assemblée, procès-verbal qui est adopté.

Il en est de même du rapport de gestion dont nous relevons  
ci-après les principaux points.

Nous déplorons le décès de deux membres honoraires, MM.  
Otto Brügger et Hermann Fischer. L'assemblée se lève pour  
honorer leur mémoire.

Le président constate dans son rapport que notre Société a été créée il y a 20 ans. Elle a donné à nombre d'occasions des preuves de sa raison d'être et de sa vitalité.

Le rapport mentionne aussi les efforts du comité qui est intervenu dans plusieurs cas en faveur de collègues dont le traitement n'était nullement en rapport avec l'importance de l'emploi. Nous avons aussi demandé aux Conseils communaux par voie de circulaire qu'ils veuillent bien verser en 1946 des allocations d'automne. Nous avons appris avec satisfaction que, d'une manière générale, notre appel n'est pas resté sans écho.

Les comptes que présente ensuite notre caissier, M. Willy Henry, accusent un déficit de fr. 107,57. L'actif au 31 décembre 1946 est de fr. 1477,13. Ces comptes sont adoptés ainsi que le rapport des vérificateurs, MM. Pierre Zoller et Gottfried Zaugg.

En ce qui concerne les admissions et démissions, nous constatons que notre effectif comprend 58 membres actifs et 4 membres honoraires. Depuis l'assemblée de Neuchâtel, nous avons enregistré les admissions suivantes : MM. Willy Berger et Charles Juan (St. Blaise), Adolphe Kormann (Fenin-Vilars-Saules), Claude Matthey (Les Brenets), Jean Niederhauser (Boveresse), Louis Pérona (Cressier), Richard Jornod (St. Sulpice) et Gottfried Zaugg (Neuchâtel). L'assemblée ratifie la décision du comité de recevoir les prénommés membre de la Société.

Pendant le même temps, MM. Robert Grisel, Jean-Pierre Juan, Frédy Schluep, Ernest Walther et William Huguenin ont quitté la Société.

S'agissant de la cotisation pour 1947, le comité propose de l'augmenter de fr. 1.-, soit de la porter à fr. 7.- dès cette année, ceci pour tenir compte surtout des frais que nous avons du fait de l'impression des statuts modifiés. La proposition du comité est acceptée sans opposition.

L'assemblée choisit ensuite Fleurier comme lieu de la prochaine assemblée, et ce, après avoir entendu une déclaration de M. Eugène Favre.

La nomination des vérificateurs a lieu à main levée. M. Zoller, dont l'assemblée prolongerait volontiers le mandat, est remplacé à sa demande par un autre membre qui est désigné en la personne de M. Willy Berger (St. Blaise). Par contre, M. Gottfried Zaugg, qui n'a fonctionné qu'une fois, est réélu.

Puis l'assemblée adopte à l'unanimité les nouveaux statuts tels qu'ils sont présentés.

Dans les divers, notons les remerciements qu'adresse M. Eugène Favre au comité pour la mise au point des statuts et de M. Otto Cuche pour notre intervention en matière d'allocation d'automne.

Répondant à une question de M. Luder qui demande ce qu'il advient des personnes qui abandonnent leurs fonctions pour raison d'âge, M. Banderet déclare que la Société leur confère l'honorariat pour peu qu'elles aient été membres de la Société pendant 25 ou 30 ans, ce qui est généralement le cas.

M. Guinchard se demande quelle doit être l'attitude de la Société à l'égard des membres qui n'assistent jamais à l'assemblée générale.

M. Banderet lui répond qu'à son avis les absences sont presque toujours justifiées. Aujourd'hui, par exemple, plusieurs membres sont retenus ailleurs. Au surplus, notre assemblée a lieu le samedi et nombre de sociétaires ne peuvent s'absenter ce jour là du fait de leur activité.

M. Banderet signale encore les difficultés que nous rencontrons quand il s'agit de prêter aide à des membres qui demandent à leur employeur une amélioration de leur situation. Le département de l'Intérieur lui-même ne peut pas faire grand'chose. Cependant, nous continuerons à faire de notre mieux pour la défense des intérêts légitimes de nos collègues.

Puis le président déclare close la partie administrative.

M. Gabus doit arriver d'un instant à l'autre pour sa conférence. Notre Chancelier profite alors de ce court répit pour faire d'utiles recommandations. Il parle des passeports et surtout des élections et votations. L'orateur a l'impression que, dans certaines communes, les citoyens chargés du dépouillement ne prennent pas la peine de lire les instructions de la Chancellerie. Il est sérieusement question, si cela ne va pas mieux par la suite, d'obliger les administrateurs à participer d'office aux opérations de dépouillement. Pauvres administrateurs!

Ces sombres perspectives font place, heureusement, à la claire vision de ce qui se passe dans un continent où l'on ignore à peu près tout de la paperasserie administrative.

La brillante conférence de M. Gabus ne se commente pas. On s'est senti transporté dans un monde combien différent du nôtre, grâce à de très belles projections dont beaucoup étaient en couleurs. Il est vrai que la beauté des vues n'a pas pu nous faire entièrement oublier les risques auxquels l'explorateur émérite qu'est M. Gabus, ainsi que ses compagnons, se sont exposés. Quand on se tire sans mal de pareilles aventures, on peut dire qu'on revient de loin!

Une trentaine d'entre nous se sont retrouvés après cela à l'Hôtel de la Gare où un très bon repas nous attendait; d'aimables paroles furent échangées et nous eûmes en particulier le plaisir d'entendre M. le Conseiller d'Etat Brandt auquel la cause de nos membres est tout spécialement chère. Puis ceux qui avaient reçu une permission tardive de leur épouse sont allés en autocar faire une provision d'air frais à .. la Dame.

Et ce fut la fin d'une journée dont chacun, sans doute, gardera un bon souvenir.

Au nom du comité :  
Le secrétaire, Le président,  
*M. Banderet*